

Communiqué final du Conseil des ministres

Mercredi, le 14 décembre 2016, sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 11 heures, dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

A l'ouverture des travaux, le Conseil des ministres a tenu à féliciter S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, pour l'immense succès diplomatique de sa visite d'Etat en République Populaire de Chine, à l'invitation de Son Homologue, Xi JIPING.

En effet, cette visite effectuée du 06 au 08 Décembre 2016, a permis aux deux (2) Chefs d'Etat, de renforcer les liens d'amitié et de fraternité ainsi que la coopération bilatérale datant de plus de quarante (40) ans entre les deux (2) pays. Elle a surtout permis de les hisser à un niveau très élevé et honorifique notamment au rang de «partenariat de coopération globale», intégrant plusieurs domaines sur des niveaux plus élevés particulièrement dans les secteurs de l'industrialisation, de la modernisation agricole, des infrastructures, des services financiers, du développement vert, du commerce et de la facilitation des investissements, la réduction de la pauvreté et de la santé publique, des échanges de peuple à peuple, de la culture et de la sécurité.

Aussi, au cours du séjour chinois de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, plusieurs accords et protocoles ont été signés. Il s'agit de :

- l'accord de coopération économique et technique en vue de la réalisation du projet de réfection de l'Assemblée Nationale au Gabon ;

- l'accord relatif au projet de conception et de construction d'une voie de contournement de l'aéroport international de Libreville ;

- le protocole d'exécution triennal et multisectoriel destiné à porter plus avant l'accord de coopération culturelle signé en 1984.

Par la suite, le Conseil des Ministres s'est réjoui de ce qu'en matière d'économie, un Forum a été co-organisé par la Chambre Chinoise de Commerce International (CC PIT) et l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI-GABON). Forum au cours duquel le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, a réaffirmé l'entière disponibilité du Gabon, « Terre d'opportunités » à accueillir davantage d'investisseurs dans les domaines clés de son développement axé sur une économie diversifiée.

La philosophie globale qui sous-tend ces accords de coopération est fondée sur une confiance renouvelée pour des partenariats « gagnant-gagnant ».

Sur un tout autre plan, le Conseil des Ministres a pris acte de ce que le Gouvernement de la République a reçu le rapport final de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne relatif à l'Election Présidentielle du 27 Août 2016. Aussi, le Conseil des Ministres a instruit le Gouvernement aux fins d'examiner l'ensemble des rapports produits par les observateurs internationaux et nationaux sur ladite élection présidentielle.

Enfin, toujours soucieux du mieux être de ses compatriotes, particulièrement dans cette période économique difficile, le Président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA a décidé d'assouplir la mesure liée à l'importation des véhicules d'occasion. Ainsi donc, les véhicules des catégories A, B et D importés au Gabon doivent être âgés de cinq (5) ans au plus après leur première mise en circulation à l'étranger, tandis que ceux des catégories C et E doivent être âgés de six (6) ans au plus après leur première mise en circulation à l'étranger.

**AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT SOCIAL ET DU LOGEMENT**

Dans le cadre de la réalisation du projet du

CHAMP TRIOMPHAL dénommé « la Baie des Rois », le Conseil des ministres a entériné le projet de décret portant déclassement du domaine public maritime sis à Libreville de cinq (5) terrains urbains, formant les parcelles n°s 357,358,359, section P, 351 section Q et 773 section O et cession en toute propriété desdits terrains au FONDS GABONAIS D'INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES (FGIS).

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET FAMILIAL, DE LA PREVOYANCE SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les taux, l'assiette des cotisations et le plafond des salaires soumis à cotisation des travailleurs des secteurs public, privé et parapublic au Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale.

Ce projet de décret, fixe les nouveaux paramètres de financement de l'assurance maladie obligatoire des secteurs Public, Privé et Parapublic, en partenariat avec les acteurs sociaux et les experts, en vue de garantir la pérennité de chaque fond contributif, ainsi que celle de la CNAMGS. Aussi, les différents taux de cotisations par Fonds d'assurance maladie sont fixés ainsi qu'il suit :

- Pour le secteur public :

- 5 % à la charge de l'Etat employeur ;
- 2,5 % à la charge de l'agent en activité ;
- 1 % à la charge du retraité.

- Pour les secteurs privé et parapublic :

- 4,1 % à la charge de l'Etat employeur ;
- 2 % à la charge de l'agent en activité ;
- 1 % à la charge du retraité.

Par ailleurs, sont exemptés des prélèvements au titre du régime d'assurance maladie obligatoire :

- les anciens combattants ;
- les agents publics et salariés titulaires d'une rente d'accident du travail et leurs ayants droits ;
- les agents publics, salariés et retraités percevant un salaire ou une pension inférieure ou égal au SMIG, ainsi que leurs ayants droit ;
- les retraités des secteurs public et privé résidents hors du territoire national, ainsi que leurs ayants droit.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE

Le Conseil des ministres a adopté le projet de décret instituant la Foire Agricole de Libreville.

Cette Foire d'exposition et/ou Concours des produits d'agriculture et d'élevage dénommée Foire Agricole de Libreville, en abrégé FAL, assure la promotion des activités agropastorales « made in Gabon ».

La Foire Agricole de Libreville est ouverte à tous les acteurs de ce secteur.

Aussi, est-elle axée sur la diversification des sources de croissance économique et le renforcement de la compétitivité.

La Foire Agricole de Libreville se tient au cours du dernier trimestre de chaque année.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA FRANCOPHONIE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE, CHARGE DES GABONAIS DE L'ETRANGER

Le Conseil des ministres a marqué son accord aux demandes d'agrément des diplomates suivants :

- * **S.E. Monsieur Burkhard DUOFFRE**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de l'Inde près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;

- * **S.E. Madame M. Cécile T. PONCET**, en qualité de Consul Honoraire de la République du Libéria près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;

- * **S.E. Monsieur Jacques KWACHIL NGOU-**

VALA, en qualité de Représentant Résident de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), avec résidence à Libreville.

- * **S.E. Monsieur Abdelkader SAÏD**, en qualité de Consul Honoraire du Gabon à Fès au Maroc.

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE ET DES ARTS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Le ministre d'Etat a sollicité et obtenu l'accord du Conseil pour l'organisation de la Table Ronde du Numérique, les 21 et 22 Décembre 2016, à Libreville.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M. Ludovic MATANGOYE**.

- Directeur de Cabinet Adjoint 1 : **M. Guy Roger EKAZAMA**.

- Directeur de Cabinet Adjoint 2 : **Mme Huguette TSONO**.

- Directeur de Cabinet Adjoint 3 : **M. Christian MINKO METOUA**.

- Chef de Cabinet : **M. Jérémie PAZOCK MAYELE**.

- Chef de Cabinet Adjoint : **M. Patrick Hervé IMBONDAH MATOUMBOU**.

- Directeur du Protocole : **Mme Francisca MOUNOUNGA MOUNOUNGA**.

- Directeur Adjoint du Protocole : **M. Junior SOUNGOUJET**.

- Secrétaire Particulière du Premier ministre : **Mme Diane Sandra ATSIA**.

CONSEILLERS CHEFS DE DEPARTEMENT

- Administration du Territoire, Collectivités Locales et Décentralisation : **M. Serge Robert MOMBEY**.

- Politique : **M. Jean François OBIANG BEKA**.

- Infrastructures, Aménagement du Territoire et Habitat : **M. Hyacinthe BAMBA**.

- Culture, Jeunesse et Sport : **M. Oumar MAMADOU BOUENI**.

- Juridique et Relations avec les Institutions Constitutionnelles : **Mme Yvonne Grace KOUSSOU**.

- Economie, Budget et Prospective : **M. Pierre Célestin MEYE BIKI**.

- Fonction Publique et Réforme de l'Etat : **M. Hubert EMANE ESSIE**.

- Eau, Energie, Mines et Hydrocarbures : **M. Guy Roger KOUMBA YEMBI**.

- Education, Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique : **M. Franck Jacob HOMBABIYA**.

- Commerce, Transport et Tourisme : **M. Dieudonné MABIALA**.

- Travail, Emploi, Formation Professionnelle et Egalité des Chances : **M. Jean MAMBO**.

- Economie Forestière et Environnement : **Mme Hermance MOURE OKOGHE épouse NANG BEH**.

- Santé, Affaires Sociales et Famille : **Dr Mohamed OZAVINO BAKARY**.

- Agriculture, Elevage et Programme GRAINE : **M. Bernard BOUTSIKA NGAVET**.

CONSEILLERS A LA PRIMATURE

MM.

- Faustin MBOUNDA ;**

- Gérard MEGUILE ;**

- Saint Thomas LECKOGO-ECKUNDA ;**

Mmes

- Sana'a Fatma MAKANGA PAMBO ;**

- BARRY AÏSSATOU**.

- Conseiller Adjoint à la Primature : **M. Davy Wenceslas ANDJOUA**.

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

- Conseillers à la Primature :

MM.

- Mohamed Latif OSSOUNGA ;**

- Franck AMANI ;**

- Ahmed MOUYAKA ;**

- Eric Valérie MOUNGUENGUI ;**

- Aymar Djefri EBINA ;**

- Evrard MOUNGUENGUI NYOGA ;**

- Brahime Brice BOUKA ;**

- Augustin MOUELE ;**

Mmes

- Paule Mauraine ZANG EYANG ;**

- Grâce ASSELE**.

- Conseiller Adjoint à la Primature :

Mmes :

- Jenny Sylvaine ATSOUMOU**, en remplacement de M. Nicaise LEYAMA ;

- Linda Ines Magalie NGOUABA KASSIKA-MIDIAMA**, en remplacement de M. Hervé BIBA NZENGUE ;

- Claire KENGUE épouse LEKONGO**, en remplacement de M. Raoul NKOGHE ;

- Gwaldys Bell ZANG**, en remplacement de M. Ghislain BOUPO ;

- Annie ASSENGONE BIE**, en remplacement de M. Thierry BOUYONG.

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT SOCIAL ET DU LOGEMENT

CABINET DU VICE-PREMIER MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M. Roger MOULOUNGUI**.

- Chef de Cabinet : **M. Rodrigue MAÏSSA NKOMA**.

- Conseillers :

MM.

- Jean Pierre NDONG ABESSOLO ;**

- Jean-Louis IKAPI ;**

- Blaise MAKANGA DIVASSA**, cumulative-ment avec sa charge d'enseignant ;

- Francis Edgard SIMA MBA**.

- Conseiller Juridique : **Mme Claudine NELEM**.

- Conseiller Diplomatique : **Mme Lucie Blandine YOMBO DINAH**.

- Conseiller Chargé des Organismes sous Tutelle : **M. Wenceslas Arcel NGUEMBYTH**.

- Conseiller Technique Habitat Logement : **M. Pierre Anicet MBADINGA MAGANGA**.

- Conseiller Technique Urbanisme : **M. Jean Pierre MINTSA MI NDONG**.

- Conseiller Technique Cadastre : **M. Pierre BONGOLO**.

- Conseiller Economique et Financier : **Mme Luce Grazelia MBADINGA PEMBA**.

- Conseiller en Communication : **Mme Dina KOUSSOU**.

- Chargés d'études :

MM.

- Irmand MAVOUMBI MAVOUMBI ;**

- YEMBI KASSA ;**

- Michel NZIENGUI**, cumulativement avec sa charge d'enseignant ;

- Andy-Frédéric OSSINGA ;**

Mmes

- Lorrys Linda NDOMBI SIMBA ;**

- Euruduce Nesta MINKWET HABOURNEUR ;**

- Liliane Sylvie OGOULA MBOUROU**.

- Secrétaire Particulière : **Mme Rebecca NTSAME OBAME épouse ENEME**.

CABINET DU MINISTRE DELEGUE AUPRES DU VICE-PREMIER MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M. Aristide KASSANGOYE**.

- Chef de Cabinet : **Mme Frantal Félicité ALOKALO épouse IMBONG FADI**, cumulativement avec ses fonctions de Superviseur Formateur à l'INFASS.

- Chargée d'Etudes, Chargée des Questions Juridiques : **Mme Wenceslas Marie-Lucie OGNEMO AYOUNE**.

- Chargée d'Etudes, Chargée de la Communication : **Mme Jucia Juvenia IBINGA**.

- Chargé d'Etudes, Chargé des Questions Budgetaires et Financières : **M. Gislain MBONGO-LIU**.

- Chargé d'Etudes, Chargé des Questions NTIC : **M. Francis Ulrich DOBA MOURRENDE**.

- Chargé d'Etudes, Chargé des Questions liées à l'Habitat Social : **M. Idriss Junior INGOGNET**.

- Secrétaire Particulière du Ministre Délégué : **Mme Janice JOHANE BETAH NGOUNDOU épouse BEVEGUE**.